



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Le Président du Conseil d'Etat  
Der Präsident des Staatsrats

Ruelle de Notre-Dame 2, 1700 Fribourg

T +41 26 305 22 05  
www.fr.ch/ce

—

*Seules les paroles prononcées font foi  
Es gilt das gesprochene Wort !*

**Association des communes fribourgeoises (ACF) – Assemblée annuelle 2023  
Freiburger Gemeindeverband (FGV) – Jahresversammlung 2023**

11 novembre 2023, Planfayon / 11. November 2023, Plaffeien

*Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF*

*Rede von Herrn Staatsrat Didier Castella, Direktor ILF*

Sehr geehrter Herr Präsident,  
Sehr geehrte Herren Staatsräte, liebe Kollegen,  
Sehr geehrte Frau Präsidentin des Grossen Rates,  
Meine Damen und Herren Mitglieder des Nationalrats und des Ständerats,  
Sehr geehrte Frau Oberamtfrau, sehr geehrte Herren Oberamtänner,  
Meine Damen und Herren,

« C'est avec un soulagement certain que j'ai le plaisir de vous annoncer la finalisation du 1<sup>er</sup> paquet du DETTEC. »

C'est avec ces mots que je débutais mon discours devant vous l'année passée à Domdidier. Un soulagement qui s'expliquait par 10 ans de travaux intenses et de collaboration étroite avec votre association pour parvenir à un projet réclamé depuis des décennies par votre Association des communes fribourgeoises, la Conférence des préfets et les députés.

Je dois avouer que mon soulagement est teinté d'inquiétude à quelques heures du verdict des urnes.

Inquiétude, car la tournure qu'a pris cette campagne de votation suscite en moi beaucoup de craintes pour l'avenir des communes fribourgeoises, leur autonomie et leur capacité à se fédérer. En particulier lorsque j'entends aujourd'hui que l'association censée fédérer n'ose pas s'engager dans la campagne de peur de froisser ses membres.

D'un côté, des adversaires du DETTEC qui affirment, sans grande contestation,

- que les communes sont moins capables que l'Etat d'offrir des prestations de qualité à leur population.
- qu'accorder plus de compétences aux communes signifierait moins de places en crèche, des EMS plus chers, le démantèlement des soins à domicile et plus d'impôts.

Auf der anderen Seite stehen einige Journalisten offen zu der Meinung, dass die Gemeinden nicht in der Lage wären, eine solche Verantwortung zu übernehmen!

Schlimmer noch!

Wenn diese Meinung nur von Kolumnisten käme, die mit den Realitäten der Gemeinden nicht vertraut sind, könnte ich sie verstehen.

Aber dass diese Argumente von einigen Gemeindevertretern aufgegriffen werden, hat mich doch sehr erstaunt.

In einer Demokratie kann und soll jedes Projekt kritisiert werden.

Ich hätte durchaus Verständnis gehabt, wenn dem Staat vorgeworfen worden wäre, den Gemeinden nicht genug Vertrauen entgegenzubringen.

Ich hätte durchaus Verständnis gehabt, wenn sich die Gemeindevertreter für weniger staatliche Bevormundung und mehr Verantwortung für die Gemeinden stark gemacht hätten.

Aber zu hören, dass die DETTEC zu weit gehe, dass es die Gemeinden zu sehr belaste, die das nicht bewältigen können, dass der Staat sie schützen und so ziemlich alles übernehmen soll, um sie zu schonen, das, muss ich gestehen, widerspricht meiner Vorstellung von der Gemeindeautonomie und der Bedeutung unserer bürgernahen Politik.

J'avoue que je ne m'attendais pas à défendre les communes et leurs capacités face à des élus communaux !

Quand je lis notamment de la part d'élus, qu'ils contestent le DETTEC parce qu'il pourrait entraîner une disparité des prestations entre les régions, j'ai envie de leur demander ce qu'ils entendent par autonomie communale !

Car je ne vois pas vraiment comment garantir l'autonomie des communes en confiant à l'Etat la tâche d'assurer que chaque Fribourgeoise et chaque Fribourgeois reçoive exactement les mêmes prestations.

L'autonomie communale, c'est justement laisser à chaque commune la liberté de déterminer les services offerts à sa population en fonction des besoins et des attentes spécifiques à son périmètre et sa région.

Avec évidemment pour conséquence que les habitants de Châtel-St-Denis n'auront pas exactement les mêmes prestations que les habitants de Giffers ou de Prez.

Et ceci, parce que les besoins ne sont pas les mêmes, et que les autorités locales sont justement les mieux placées pour les déterminer et les adapter ! C'est précisément la force de notre système fédéral.

Un autre argument que je peine à digérer tellement il est faux, c'est celui, provenant de ceux qui accusent l'Etat de vouloir transférer les mauvaises charges aux communes pour ne conserver que les bonnes.

Mesdames et Messieurs, je crois que les chiffres de ces 20 dernières années parlent d'eux-mêmes : en vingt ans, les charges de l'Etat ont augmenté de 100%, alors que celles des communes ont connu une croissance de 66%.

L'Etat a assumé seul les trois quarts de l'augmentation des charges publiques depuis 2001.

Dans l'intervalle, la population fribourgeoise a augmenté, les besoins ont pris l'ascenseur, et l'Etat a toujours tenu son rang, et a assumé sa part de manière bien plus importante que les communes, ce sont des faits incontestables. Par exemple, le Conseil d'Etat n'a pas hésité à payer en partie la part des communes pour développer son digital.

Si cette tendance se confirme, les conséquences sont simples. Si l'on veut que le principe « qui commande paie » s'applique, alors il sera normal que, dans l'avenir, l'Etat commande de plus en plus, et que les communes aient de moins en moins leur mot à dire.

Wer jede neue Ausgabe für die Gemeinden ablehnt, unterstützt die Zentralisierung und die schrittweise Schwächung der Stellung der Gemeinden zu ihren Lasten und zugunsten des Kantons.

Das ist das Ziel einiger Gegnerinnen und Gegner. Es bedeutet, all jenen Recht zu geben, die der Meinung sind, dass die Gemeinden ein Relikt aus einer längst vergangenen Zeit sind.

Das entspricht nicht dem, was der Staatsrat will, der bei jeder Gelegenheit auf die Bedeutung der Gemeinden als erste Ebene unseres demokratischen Systems hinweist, die am nächsten bei den Bürgerinnen und Bürgern ist.

Aber ich muss zugeben, dass ich verstehen kann, wenn einige daran zweifeln, wenn sie lesen, wie sehr einige Vertreterinnen und Vertreter selbst die Leistungsfähigkeit ihrer Gemeinden in Frage stellen.

Un autre aspect de cette campagne m'inquiète, c'est l'alliance de circonstance de certaines forces politiques, bien d'accord de saborder un projet préparé de longue date, mais qui auront la plus grande des peines, je pense, à s'accorder sur le DETTEC idéal.

Si ce n'est des critiques, car je n'ai pas vu beaucoup de propositions concrètes de la part de ces grands spécialistes, dont certains sont d'ailleurs issus d'un parti qui n'a même pas pris la peine de répondre à la consultation publique sur le sujet il y a deux ans, soit dit entre nous.

Alors je le dis ouvertement, voir les opposants avancer de gros moyens financiers et constater l'alliance de la gauche, de l'UDC et d'une partie de la presse fribourgeoise me fait peur pour la défense de notre démocratie fédérale de proximité.

Oui, dans un monde idéal ; Il faudrait un DETTEC avec des chiffres certains sur plusieurs années !

Il faudrait un DETTEC dans des domaines où aucune réforme fédérale n'est envisagée dans les prochaines années !

Mesdames et Messieurs les membres des Chambres fédérales, je vous remercie déjà d'aller demander à vos collègues de figer toute réforme dans le social, l'éducation, l'environnement afin de laisser le temps au canton de Fribourg de terminer son désenchevêtrement des tâches !

Et je prie d'ores et déjà tous les députés dans cette salle de bien vouloir accepter un moratoire sur ces sujets au Grand Conseil jusqu'à la fin de la législature au moins !

Il faudrait enfin un DETTEC qui ne confie aux communes que des domaines dans lesquels les charges n'augmenteront pas. On peut donc facilement dresser la liste des thèmes des prochains paquets :

Les personnes âgées ? Tout le monde sait que la démographie va accroître les coûts dans les années à venir. Donc on transfère à l'Etat.

Les crèches ? On cherche justement à développer ces prestations dans l'intérêt des familles et de l'économie, cela coûtera plus cher. Donc à l'Etat.

Les soins à domicile ? Tout le monde attend le renforcement et le développement de ce domaine, qui sera plus onéreux. Encore à l'Etat.

Le domaine de l'école ? Quelqu'un pense ici que les charges scolaires vont diminuer prochainement ? Transférons-le à l'Etat.

La mobilité et l'environnement ? Je pense que l'on peut dire que les défis sont devant nous. Encore pour le canton...

Je m'arrête, vous m'avez compris : aborder le désenchevêtrement en refusant toute nouvelle charge pour les communes, c'est vouloir une centralisation cantonale, ni plus, ni moins.

C'est un message extrêmement préoccupant, que je regrette vivement.

Diese Kampagne könnte auch Auswirkungen auf den FGV selbst haben, und das sollte uns alle in diesem Raum beschäftigen.

Der Gemeindeverband wird in seiner Fähigkeit, den Gemeinden Leistungen anzubieten, in Frage gestellt –

Die Transparenz seiner Arbeitsweise wird angezweifelt, obwohl er nur aus öffentlichen Einrichtungen besteht und ihm nur gewählte Vertreter angehören.

Noch gravierender ist, dass seine Fähigkeit, seine Rolle als Partner des Staates zu erfüllen, in Frage gestellt wird.

Wie ist dieser Widerstand der Gegnerinnen und Gegner zu interpretieren, die in ihrer Funktion als Gemeinderat ein Projekt angreifen, das seit 43 Jahren von den Gemeinden gefordert und in einer engeren Zusammenarbeit als je zuvor ausgearbeitet wurde?

Ganz ehrlich, ich höre beim Staat schon einige Stimmen, die sich fragen, ob es sinnvoll ist, die Gemeinden überhaupt noch einzubeziehen, wenn dermassen ausgehandelte und diskutierte Projekte wie die DETTEC auf der Zielgeraden so in Frage gestellt werden.

Les remises en cause de l'ACF dans le cadre de cette campagne est particulièrement dommageable alors que la collaboration de l'Etat avec l'ACF doit au contraire se renforcer.

Je pense notamment au projet DIGI-FR qui illustre à merveille comment Canton et communes peuvent offrir aux Fribourgeoises et aux Fribourgeois des prestations innovantes et de qualité lorsqu'ils s'engagent ensemble, comme l'a relevé à l'instant M. le Président selon le principe : qui commande paye, il semblait bienvenu qu'on lance le pas.

Dans cet esprit, l'Etat ne va pas renoncer à soutenir l'autonomie communale.

J'y crois encore, même quand je vois que l'Etat doit décider lui-même du budget d'une commune, et même fixer son taux d'imposition comme vous avez pu le lire dans la presse aujourd'hui !

Je me réjouis donc d'entendre la conférence de M. Germann sur les perspectives en matière d'autonomie communale, car je suis convaincu qu'il reste un chemin, certes étroit, pour la préserver.

Cela me permet d'aborder le second sujet dont je voulais vous parler, la révision totale de la loi sur les communes. C'est une occasion en or pour donner un nouveau souffle.

Les groupes de travail, avec des représentants de l'ACF et des préfectures, siègent depuis un an. Un premier brouillon de loi a été rédigé, et je tiens ici à remercier le Service des communes et les différents partenaires pour l'immense travail réalisé.

Beaucoup de questions sont encore ouvertes. Il faudra encore de l'ambition et du courage. Le courage de remettre en question l'existant, et l'ambition de faire des propositions concrètes. Vous avez apporté votre contribution, soit en participant à l'atelier du 28 juin organisé par l'ACF, soit en participant au sondage envoyé il y a quelques semaines.

Je me réjouis de prendre connaissance de ces résultats, en espérant y trouver de nouvelles impulsions du terrain et un nouveau souffle pour les communes.

Dieses Projekt ist eine perfekte Ergänzung zur DETTEC.

Denn es soll die Gemeinden mit einer noch agileren und demokratischeren Governance ausstatten, damit sie ihre Aufgaben angesichts einer komplexer werdenden Welt fortsetzen können.

Wenn sie ihre Funktion als erste Säule unserer Demokratie annehmen, müssen sie dann eine Mindestanzahl an Einwohnern haben?

Müssen sie sich noch stärker in regionalen Strukturen engagieren?

Wie lässt sich die wertvolle Nähe der Behörden mit der explosionsartigen Zunahme der Mobilität der Bevölkerung vereinbaren?

Wie kann die Attraktivität des ehrenhaften Mandats eines Gemeindevertreters gesteigert werden?

Welche Interaktionen gibt es mit dem Staat?

Welche regionale Governance wollen wir?

Toutes ces questions essentielles sont traitées en ce moment.

Je souhaite vivement que la réforme de la LCo y apporte autant de réponses que possibles, avec votre soutien, car l'autonomie des communes dépend moins de la législation que de l'engagement des hommes et des femmes qui s'investissent pour faire vivre ce premier niveau de notre démocratie.

Et c'est sur ce message que je souhaite finir, en vous remerciant toutes et tous chaleureusement.

Les défis sont immenses, tant dans la gestion quotidienne de vos communes quand dans les grands projets, dont je n'ai cité que deux exemples à l'instant.

Un mandat communal est parfois un vrai sacerdoce, et on ne pourra jamais vous remercier assez de consacrer tout ce temps et toute cette énergie au profit de la collectivité.

Dans une société toujours plus individualiste, vous avez sans doute parfois le sentiment de nager à contrecourant, voire d'affronter un véritable tsunami. Les divergences de vue n'ont ici aucune importance, tant votre engagement est précieux : au nom du Conseil d'Etat je vous adresse mes plus sincères remerciements.